

Guide de lecture

La présente publication détaille les indicateurs de l'entrepreneuriat recueillis par le Programme d'indicateurs de l'entrepreneuriat OCDE-Eurostat (PIE). Lancé en 2006, ce programme élabore différentes mesures de l'entrepreneuriat et de ses déterminants en partant d'un cadre conceptuel simplifié qui fait la distinction entre la manifestation de l'entrepreneuriat, les facteurs qui l'influencent et ses impacts sur l'économie ou la société. Un ensemble d'**indicateurs de la performance entrepreneuriale** est proposé pour comprendre et comparer l'importance et la typologie de l'entrepreneuriat à l'œuvre dans différents pays. Cette démarche traduit l'idée que les analystes ne devraient pas s'intéresser, pour étudier l'entrepreneuriat, à la seule création d'entreprise ou à une quelconque autre mesure isolée : les entrepreneurs et les forces entrepreneuriales peuvent se rencontrer dans de nombreuses entreprises existantes, et comprendre le dynamisme de ces acteurs vis-à-vis de l'économie est aussi important qu'appréhender la dynamique des entreprises de création récente.

Les indicateurs de la performance entrepreneuriale sont présentés pour les pays suivants : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Brésil, la Bulgarie, le Canada, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Hongrie, l'Israël, l'Italie, le Japon, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, le Mexique, les Pays-Bas, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la République slovaque, la Slovénie, la Suède, la Suisse, la République Tchèque et les États-Unis.

Cette publication comporte aussi une sélection d'**indicateurs des déterminants de l'entrepreneuriat** : le choix de ces indicateurs a été effectué en fonction de leur nouveauté, c'est-à-dire selon qu'ils ont été initialement produits ou actualisés. L'annexe A présente une liste complète des indicateurs des déterminants et de leurs sources correspondantes.

Chaque indicateur est précédé d'un bref texte expliquant ce que l'on mesure ainsi que le cadre de l'action publique dans lequel il s'inscrit, et suivi d'une définition détaillée et de détails sur sa comparabilité internationale.

Collecte des données

Les indicateurs faisant partie du cadre PIE n'ont pas tous atteint le même niveau de développement. Certains d'entre eux sont des composantes bien établies de collecte de données, tandis que d'autres ne sont en place que dans un nombre restreint de pays, et que leur définition harmonisée fait l'objet de débats. Les indicateurs présentés dans ces pages reflètent cette diversité :

- A) Les entreprises par classe de taille
- B) L'emploi par classe de taille
- C) La valeur ajoutée par classe de taille
- D) Les exportations par classe de taille
- E) Taux de naissance des entreprises employant des salariés

- F) Taux de décès des entreprises employant des salariés
- G) Taux de renouvellement des entreprises employant des salariés
- H) Taux de survie des entreprises employant des salariés
- I) Création et destruction d'emplois dues aux naissances et décès d'entreprises
- J) Création et destruction d'emplois dans les entreprises survivantes
- K) Taux d'entreprises à forte croissance
- L) Taux de « gazelles »
- M) Employeurs et travailleurs à leur compte par genre
- N) Part, taille et industrie des entreprises détenues par des femmes
- O) Emploi dans les entreprises détenues par des femmes
- P) Taux de naissance et décès dans les entreprises détenues par des femmes
- Q) Survie et croissance d'emploi dans les entreprises détenues par des femmes
- R) Les femmes dans les conseils d'administration
- S) Cadre réglementaire : créer une entreprise
- T) Accès aux financements : taux de succès des demandes de financement
- U) Culture : perceptions et attitudes en matière d'entrepreneuriat

Les données relatives aux indicateurs A, B, C and E à L font référence à la base de données de l'OCDE des statistiques structurelles sur les entreprises. Les indicateurs A à C se réfèrent aux statistiques structurelles sur les entreprises alors que les indicateurs E à L, c'est-à-dire les indicateurs centraux de la performance entrepreneuriale, se composent de données démographiques sur les entreprises. L'indicateur D provient de la base de données TEC (statistiques du commerce en fonction des caractéristiques des entreprises) de l'OCDE. Les données SDBS et TEC sont recueillies chaque année par le biais de questionnaires harmonisés auprès des instituts statistiques nationaux. La Suisse utilise 3 critères additionnels dans les définitions. Premièrement une entreprise doit avoir au moins une opération par établissement pendant plus de 20 heures par semaine. Deuxièmement, les individus sont considérés comme salariés ou employés dès lors qu'ils travaillent plus de 6 heures par semaine. Troisièmement, le nombre de salariés est calculé en soustrayant une estimation du nombre de travailleurs propriétaires au nombre de personnes salariées.

Les indicateurs de l'entrepreneuriat féminin (Indicateurs M à R) montrent des résultats préliminaires d'une nouvelle collection de données du PIE. Les données des indicateurs N à Q ont été produites par les instituts statistiques suivant les définitions déjà utilisées pour la démographie des entreprises employant des salariés. Cependant, tous les pays ne peuvent pas utiliser les registres d'entreprises pour produire ces indicateurs. Certaines données sont collectées par le biais d'enquêtes d'entreprises représentatives ou des recensements économiques. L'indicateur R est basé sur des données provenant d'une base commerciale.

Les autres indicateurs composent une sélection de déterminants de l'entrepreneuriat, choisis soit pour leur nouveauté, soit parce qu'ils résultent d'un processus original de collecte et d'harmonisation par l'OCDE. Les sources de données, variées, sont aussi bien officielles que non officielles.

Ventilation par catégorie d'effectif

Habituellement, les indicateurs des statistiques structurelles sur les entreprises utilisent cinq catégories d'effectif, en fonction du nombre de « personnes occupées », en recherchant le meilleur alignement possible des données d'un pays et d'une variable à

l'autre : 1-9, 10-19, 20-49, 50-249, 250+. Toutefois, toutes les informations nationales ne correspondent pas parfaitement à cette taxinomie, et les disparités catégorielles sont rapportées pour chaque indicateur.

S'agissant de données démographiques sur les entreprises, comme la grande majorité des entreprises de création récente sont des micro-entreprises, l'analyse se concentre encore plus sur ces très petites entreprises, et la ventilation habituelle des données collectées est la suivante : 1-4, 5-9, 10+.

Ventilation par activité

En ce qui concerne les indicateurs de la démographie des entreprises, une ventilation par activité est également proposée, faisant habituellement la distinction entre secteur manufacturier et secteur des services.

Le secteur manufacturier comprend : activités extractives ; fabrication ; électricité, gaz et eau.

Le secteur des services comprend : commerce de gros et de détail ; hôtels et restaurants ; transport, entreposage et communication ; intermédiation financière ; immobilier, locations et activités de services aux entreprises.

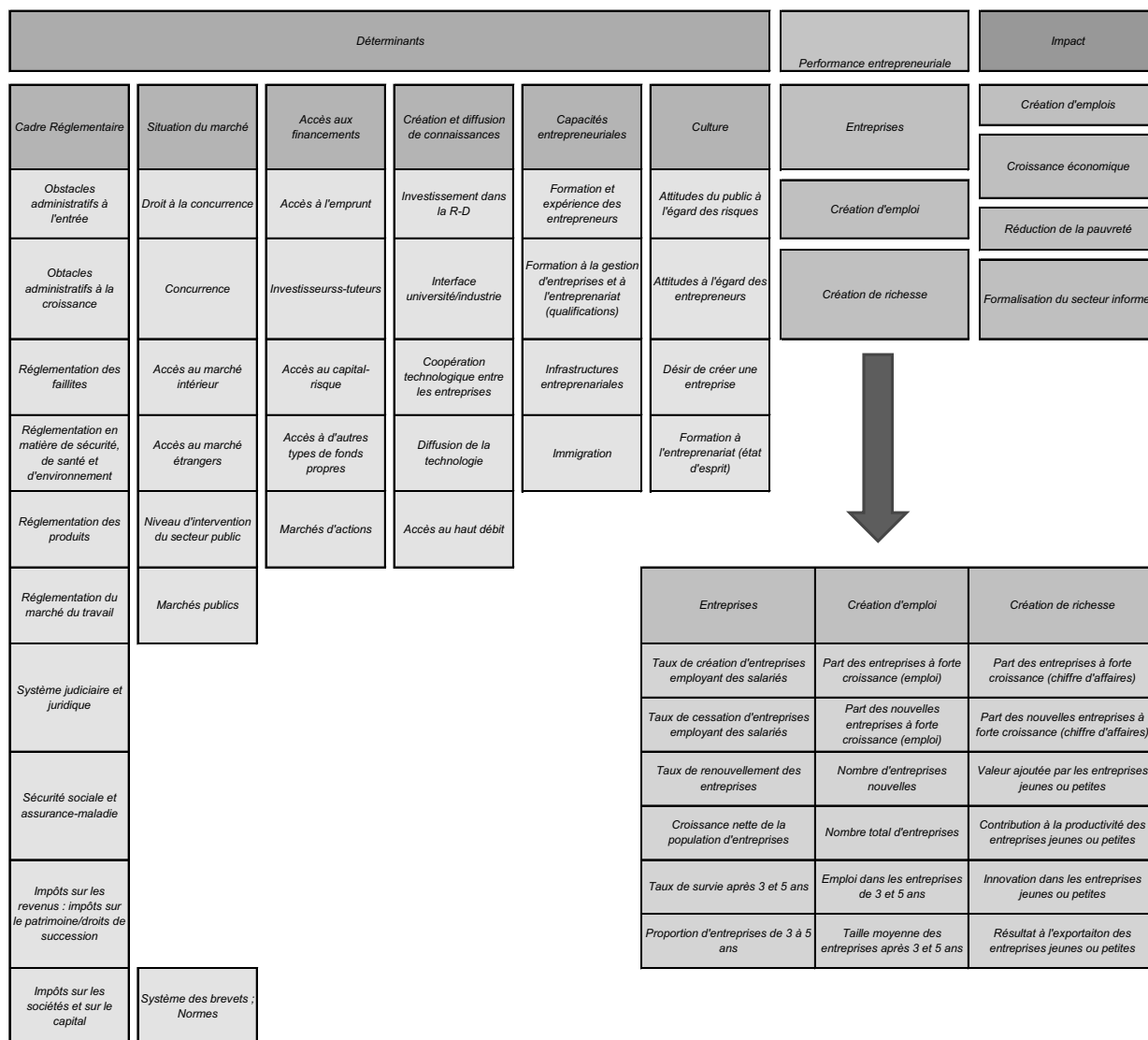
S'agissant des taux de naissance et de décès des entreprises ayant des salariés, les données sont également présentées pour les secteurs suivants : produits alimentaires, boissons et tabac ; équipements électriques et optiques ; commerce ; autres activités de services aux entreprises.

Cadre du PIE

Le PIE définit l'entrepreneuriat comme le phénomène associé à l'activité entrepreneuriale, action humaine consistant à entreprendre pour générer de la valeur en créant ou en développant des activités économiques grâce à l'identification et à l'exploitation de nouveaux produits, processus ou marchés. En ce sens, l'entrepreneuriat est un phénomène qui se manifeste dans l'ensemble de l'économie et sous de nombreuses formes différentes, et produit de nombreux résultats eux aussi différents, qui ne sont pas toujours liés à la création de richesses financières ; par exemple, il peut s'agir d'améliorer l'emploi, de s'attaquer aux inégalités ou, de plus en plus souvent, de régler des problèmes environnementaux. Le défi relevé par le PIE consiste à mieux faire comprendre ces manifestations multiples de l'entrepreneuriat. Le fait étant établi qu'aucun indicateur ne peut à lui seul transcrire fidèlement ce dernier, il a été élaboré un ensemble de mesures qui traduisent tel ou tel aspect entrepreneurial ou type d'entrepreneuriat ; ces mesures sont dites indicateurs PIE de la performance entrepreneuriale. Il en existe actuellement une vingtaine.

Le PIE adopte par ailleurs une démarche complète de mesure de l'entrepreneuriat en s'intéressant non seulement à la manifestation du phénomène entrepreneurial, mais aussi aux facteurs qui l'influencent. Ces facteurs vont des conditions de marché et du cadre réglementaire à la culture et aux conditions d'accès à des financements. Si certains domaines qui déterminent l'entrepreneuriat se prêtent plus aisément à ce travail de mesure (par exemple, l'existence d'un droit de la concurrence et sa rigueur, ou les coûts administratifs engendrés par la création d'une entreprise dans un pays), la difficulté réside pour d'autres déterminants à trouver des objets mesurables (par exemple, le capital-risque ou les capitaux apportés par des investisseurs-tuteurs) ou à appréhender la nature exacte de leurs liens avec l'entrepreneuriat (à propos, par exemple, de l'item « culture »). Le PIE s'efforce de contribuer à faire progresser la recherche portant sur des déterminants moins bien compris et moins mesurables de l'entrepreneuriat.

Cadre du PIE





Extrait de :
Entrepreneurship at a Glance 2012

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/entrepreneur_aag-2012-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2012), « Guide de lecture », dans *Entrepreneurship at a Glance 2012*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/entrepreneur_aag-2012-2-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.